

Bilan de licence

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	1	Coefficient	1	Session de rattrapage	oui	

Responsable : Mme Dadour

Objectifs pédagogiques

Il s'agit pour l'étudiant d'établir un bilan de sa formation en Licence, et au-delà, de préparer la poursuite de ses études. A partir du document établi par chaque étudiant et d'un dialogue avec les enseignants, ces derniers les aideront à raisonner les choix envisageables pour le Master et répondront à leurs questions éventuelles sur leur avenir professionnel.

Contenu

Contenu et Travaux requis :

Les attendus du bilan licence feront l'objet d'une présentation par l'enseignant responsable

Le document d'une vingtaine de pages (textes + documents graphiques) de format A4, est à élaborer de la façon suivante :

- la page de couverture devra comprendre : le titre, les noms et prénoms de l'étudiant, le nom de l'école et l'année universitaire
- le sommaire et la pagination sont obligatoires,
- le CV
- une introduction (1 page maximum) pour présenter la manière dont sera abordé le bilan
- un texte réflexif sur la progression de l'étudiant, les contenus des enseignements suivis et les méthodes pédagogiques qui ont retenu son attention, accompagné de documents graphiques sélectionnés. Ce texte doit permettre de croiser divers enseignements et activités pédagogiques (workshops, voyages d'études, etc.) par le biais d'un ou des questionnements, afin de refléter la manière dont l'étudiant se les est appropriés.
- une bibliographie personnelle d'ouvrages lus et qui ont compté pour l'étudiant durant sa licence.
- une conclusion (1 page maximum) pour évoquer ses perspectives d'avenir (choix en cycle master, centres d'intérêt, réorientation, année de césure, etc.)

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'une année de césure (cf circulaire n°2015-122 du 22 juillet 2015 du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91567), intégreront au bilan leur demande qui sera étudiée par les enseignants, la décision revenant au directeur de l'ENSAPM

Pour les étudiants ayant suivi l'enseignement Théories et pensée critique en architecture (S.Dadour), le Bilan de Licence peut s'inscrire dans le prolongement du travail mis en place:

Rédigez une lettre à un-e architecte de votre choix. Dans cette lettre, vous exposerez, avec distance critique, votre manière de percevoir l'architecture ainsi que vos motivations à la pratiquer. Appuyez-vous pour cela sur votre culture architecturale, vos productions en Ensa, vos expériences de stage, et les notions, thématiques explorés à l'Ensa (ou ailleurs), afin d'initier une véritable correspondance. Le choix de l'architecte doit être cohérent avec les idées retenues et présentées. Le travail sera présenté sous forme de lettre, organisé en trois thématiques clefs permettant de mener cet échange.

Concours, projets, réalisations, textes, expositions, revues, sont autant de pistes à explorer pour inscrire vos idées dans l'histoire et la théorie de l'architecture.

Mode d'évaluation

Bilan à envoyer au plus tard le 9 mars à Malika Houacine.

Les jurys sont composés de deux enseignants (un de projet + un d'un autre enseignement - R6 ou autre) qui recevront chacun une vingtaine d'étudiants, par groupe de 5 ou 6 étudiants, pour des échanges plus riches.

Ce bilan est validé par 1 ECTS dans l'UE Questions de la recherche (R6).

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉTUDIANTS EN ECHANGE À L'ÉTRANGER

Les étudiants qui sont en mobilité à l'étranger devront produire le même type de document, en évoquant en plus la période dans l'établissement d'accueil à l'étranger. Ils devront intégrer dans le texte la présentation de cet établissement, la synthèse des enseignements suivis et des travaux effectués, une présentation de la pédagogie de cet établissement au regard de l'enseignement dispensé à l'ENSAPM, un avis sur l'échange et son apport culturel.

Le bilan sera de même envoyé par mail en PDF à Malika Houacine et sera évalué directement par un binôme d'enseignants, avec un échange oral si souhaité par l'étudiant.
